



M

DIXIEME ANNEE VOLUME XIX No 16

Samedi 16 Avril 1892

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi 'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNAILY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue McGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 308, rue Laval

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	18	AVRIL	— Ste Croix (Srs Grises).
MERCREDI	20	“	— Couvent du Sacré-Cœur.
VENDREDI	22	“	— Collège de Rigaud.
DIMANCHE	24	“	— N. D. des Anges.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	17	Avril	— PAQUE ^s , doub. 1 cl.
LUNDI	18	“	— DE L'OCTAVE, doub. 1 cl.
MARDI	19	“	— DE L'OCTAVE, doub. 1 cl.
MERCREDI	20	“	— De l'Octave, sem.
JEUDI	21	“	— De l'Octave, sem.
VENDREDI	22	“	— De l'Octave, sem.
SAMEDI	23	“	— De l'Octave, sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Samedi, 16, on commence à donner le signal de l'Angelus à 5 h. du matin et 7 h. du soir.

Cathedrale. — Dimanche, 17, grand'messe et vêpres pontificales. Après la grand'messe Monseigneur donnera la bénédiction papale.

Lundi, 18, ordination à 6 h.

Mercredi, 20, les reliques de saint Zotique seront exposées toute la journée, le soir à 7 h. on les fera vénérer.

Notre-Dame — Dimanche de Pâques, à 6½ h. messe de communion de la retraite générale et allocution. Grand'messe à 10 h. Vêpres à 3 h. suivies du sermon de clôture de la retraite, salut et bénédiction du T. S. Sacrement.

Confession. Dimanche, 17, à 4½ h. à St-Patrice.

Mercredi, 20, Académie St-Denis.

Jeudi 21 Mont Ste-Marie.

Les Titulaires de St-Anicet et St-Zotique n'ont point de solennité.

Une retraite pour les Italiens, commencera lundi, le 18, à 7 h. du soir, dans la nouvelle chapelle de l'église de Notre-Dame. Messieurs les curés et autres recteurs d'églises de la ville et de la Banlieue sont priés de l'annoncer le Dimanche de Pâques.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteur : M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administrateur : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix : \$9.00

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 16 AVRIL 1892. VOL. XIX, No 16.

SOMMAIRE :

I Chant de Pâques. — II La prière en commun. — III Le petit cierge libérateur. — IV L'abbé Tambareau, P. S. S. — V Dernières paroles d'un condamné à mort. — VI Institution des sourds-muets, la ferme école d'Outremont. VII Taxes et institutions de bienfaisance. — VIII L'Index au foyer domestique. — IX Chronique. — Aux prières.

CHANT DE PAQUES

Salut, jour solennel, vénérable dans tous les âges ! jour où un Dieu triomphe du tombeau, et prend possession des cieux.

La terre, qui reprend son éclat et sa beauté, annonce que toute créature renaît aujourd'hui avec son auteur.

Pour applaudir au triomphe du Christ sortant du tombeau, les forêts se couvrent de feuillage, les plantes étalent leur floraison.

La lumière, les cieux, les campagnes, les mers, célèbrent de concert le Dieu qui s'élève au-dessus des astres, vainqueur de la loi du trépas.

Le Dieu, crucifié naguère, règne maintenant sur l'univers ; la création entière adresse d'humbles vœux à son auteur.

O Christ, Sauveur de l'Univers, créateur plein de bonté, rédempteur de ton œuvre, Fils unique d'un Père qui est Dieu ;

Toi qui, voyant le triste naufrage du genre humain, daignas te faire homme pour délivrer l'homme ;

Toi qui, non content de naître dans un corps, voulus dévouer à la mort cette chair en laquelle tu pris une humble naissance ;

Auteur de la vie, Artisan du monde, tu t'es abaissé jusqu'au sépulcre ; pour nous assurer le salut, tu t'es engagé dans la voie du tombeau.

Mais voici que les chaînes lugubres des régions souterraines se sont rompues ; l'abîme épouvanté a senti dans son sein pénétrer une lumière puissante.

A la présence du Christ rayonnant, les ténèbres s'effacent ; les ombres épaisses de l'éternelle nuit ont disparu.

Ce n'est pas tout encore, ô puissant Roi ! Il est temps de dégager ta promesse ; le troisième jour est venu ; lève-toi, mon Dieu enseveli !

Tes membres sacrés ne doivent pas plus longtemps reposer sous une vile pierre ; la roche grossière ne doit plus retenir la rançon du monde.

Écoute ma prière, secoue ces linceuls ; laisse ce suaire au fond du sépulcre ; n'es-tu pas notre bien unique, celui sans lequel tout est néant ?

Délie ces générations captives dans leurs prisons souterraines ; ramène dans les hauteurs tout ce qui avait croulé dans les abîmes.

Rends-nous ton visage béni, afin que le monde revoie la lumière ; rends-nous le jour qui s'est éclipsé, au moment où tu expirais.

Mais tu as été fidèle, ô vainqueur plein de bonté ! le monde t'a vu reparaître ; la mort est écrasée sous tes pieds ; ils sont abrogés, les droits dont elle osait se prévaloir.

Monstre au gosier béant et insatiable, elle engloutissait notre race ; la voilà maintenant devenue ta proie, ô Dieu !

Elle revomit avec terreur ces générations qu'elle avait englouties dans sa férocité ; et c'est l'Agneau qui arrache les brebis de la gueule du loup.

En ce jour, ô divin Roi, le triomphe que tu remportas alors renouvelle une partie de sa splendeur ; aujourd'hui que la piscine sacrée comble la félicité des âmes qu'il a rendues pures ;

Une blanche armée s'élançe du sein des eaux limpides, et les âmes ont lavé la tache du péché dans les flots renouvelés par la bénédiction.

Un vêtement sans souillure exprime l'éclat dont elles brillent ; et le pasteur se réjouit à la vue de son troupeau plus blanc que la neige.

Salut, jour solennel, vénérable dans tous les âges ! jour où un Dieu triomphe du tombeau, et prend possession des cieus.

LA PRIERE EN COMMUN

C'était l'ancien usage, suivi par nos pères de faire chaque soir la prière en commun : — cette pieuse pratique disparaît, hélas, surtout dans nos villes et cependant rien n'était, rien n'est plus conforme aux vraies traditions de la famille chrétienne. La prière en commun, c'est l'union de tous les membres de la famille ; la haine, les dissentiments même peuvent-ils exister entre deux frères qui prient l'un à côté de l'autre chaque jour le Dieu d'amour et de concorde ?

La prière en commun, c'est l'école du respect des enfants pour leurs parents, qu'ils apprennent à vénérer comme les représentants de l'autorité divine sur la terre.

* * *

La prière en commun, c'est une source d'*édification* et d'*encouragement* réciproques ; ce qui manque à la prière des uns est suppléé par la ferveur des autres ; réunies, elles forment comme un magnifique bouquet composé de fleurs dont les unes sont très parfumées, d'autres le sont moins, d'autres enfin n'exhalent aucune senteur : mais toutes se donnent un relief mutuel, et produisent ensemble le plus ravissant effet.

* * *

La prière en commun a encore d'autres avantages. Elle est plus efficace et nous avons, à cet égard, la parole même du divin Sauveur : « Si deux d'entre vous sur la terre prient de concert, quelque chose qu'ils demandent, il le leur sera accordé par mon Père qui est dans les cieux. » Il a même ajouté : « Là où deux ou trois personnes sont réunies en mon nom, je suis au milieu d'elles ! »

Quelles bénédictions doivent descendre sur la famille dont toutes les voix s'élèvent chaque soir vers le ciel et dont les prières sont offertes à Dieu par Jésus-Christ lui-même !

* * *

La prière en commun conserve et sauvegarde la pratique même de la prière. Trop souvent la prière individuelle est faite avec distraction, omise parfois, écourtée fréquemment, oubliée même par des hommes qui rougiraient cependant de s'entendre dire mauvais chrétiens. En priant en commun, rien de semblable ne se produit : l'émulation, l'édification font place à la négligence et les invocations pieuses se gravent forcément dans la mémoire, et des lèvres passent dans le cœur.

* * *

Un autre effet non moins remarquable de la prière en commun, c'est de refouler le respect humain, cette plaie si funeste de notre époque « qui étouffe plus de vertus que l'orgueil n'engendre de vices, » le respect humain dont récemment on faisait une si saisissante peinture dans la chaire de Notre-Dame de Montréal, et qui est une des armes les plus dangereuses forgée par le démon pour nous éloigner de Dieu. L'enfant habitué à prier en commun, et qui, devenu jeune homme, continuera cette pieuse coutume ne connaîtra jamais le respect humain. Bien plus, il sera préservé des dangers si graves auxquelles l'exposent sa jeunesse, les relations du monde, les amitiés, souvent mauvaises conseillères. Il sera plus fort pour résister à des plaisirs malsains, pour ne pas se laisser entraîner à cette vie de club, de café, si funeste à l'esprit de famille.

* * *

Ah ! le touchant et consolant spectacle que celui des maisons vraiment chrétiennes au moment de la prière du soir surtout

dans notre Canada, où la famille est, grâce au ciel, souvent nombreuse et réunie sous le même toit.

Autour de l'aïeul en cheveux blancs se pressent enfants et petits enfants ; il y en a de tous les âges. Ils s'agenouillent pour réciter la sainte prière dite à haute voix par le père de famille pendant que la mère apprend aux tout petits à joindre leurs mains innocentes et à balbutier le « Notre Père » et « Je vous salue Marie. » On prie pour ceux qui ne sont plus, pour les absents, les voyageurs, et la pensée se porte vers le fils éloigné depuis du temps déjà et dont on attend impatiemment le retour. Les cœurs s'unissent dans une même aspiration : la confiance en Dieu et en sa miséricorde.

Quels fruits emporte avec elle la prière ainsi faite, ainsi comprise. On se relève plus fort, plus courageux, et en un mot mieux préparé aux souffrances de cette terre si justement appelé « la vallée de larmes. »

* * *

Voilà quelques-uns des avantages de la prière en commun. Aussi la recommandons-nous à nos bonnes familles canadiennes. Que celles qui en ont l'habitude la conservent religieusement : que les autres la reprennent avec ardeur dans ces semaines plus particulièrement consacrées à Dieu, qu'elles y persistent avec un redoublement de foi, et la grâce divine les récompensera au centuple. Elle les récompensera non seulement en leur facilitant les moyens de faire leur salut éternel, mais en leur permettant aussi de jouir dès ici-bas, des seuls éléments de bonheur durable, une conscience pure et un cœur plein d'amour pour ce Dieu qui nous a tant aimés.

LE PETIT CIERGE LIBERATEUR

Deux pauvres vieillards, le mari et la femme, vivaient à grand-peine dans un misérable petit galetas qu'ils payaient vingt francs par an.

Ils se couchaient bien souvent sans souper, et souvent aussi ces jours là, leur déjeuner avait consisté en quelques croûtes dures, détrempées dans l'eau.

Ils n'osaient pas faire connaître leur pauvreté. Ils avaient été à leur aise autrefois, peu à peu ils avaient tout vendu...

Un jour, c'était un samedi, ils se trouvèrent sans un centime, sans pain, sans aucune nourriture. La femme était impotente, le mari invalide et obligé de garder le lit...

La journée se passa dans l'angoisse et la nuit survint sans qu'ils eussent rien mangé.

Ils pleuraient et priaient. La journée du dimanche fut encore plus affreuse.

Le soir, le besoin fit sortir de chez elle la pauvre percluse. Mais la honte l'arrêta quand il fallut demander, et elle revint dans sa chambre plus épuisée et plus découragée qu'auparavant : il y avait quarante-huit heures qu'ils n'avaient rien pris. La sueur ruisselait sur leurs visages hâves et pâles.

« Nous allons mourir, ma pauvre femme, dit le vieillard, Dieu nous abandonne ! »

La pauvre vieille ne répondait pas. Quelque temps après, cependant, elle relève la tête, et, comme frappée d'une inspiration subite :

« Mon ami, s'écrie-t-elle, invoquons la Sainte Vierge. Elle est la consolatrice des affligés et le refuge de ceux qui souffrent. C'est elle qui nous sauvera. Tiens, ajoute-t-elle, il me reste un petit cierge dans le tiroir. Faisons-le brûter devant son image : Marie viendra à notre secours. »

Les deux infortunés, ranimés par ce dernier espoir, se lèvent avec peine, et, au milieu des ténèbres de la nuit, ils trouvent le cierge, l'allument et, le plaçant devant une petite statue de la sainte Vierge qui n'avait pas trouvé d'acheteur, parce qu'elle n'avait pas de valeur matérielle, ils se mettent à genoux, et, appuyés l'un contre l'autre, ils appellent à leur aide celle que jamais on n'invoque en vain. Ils pleuraient amèrement...

Une ouvrière, qui demeurait en face, dans la même cour, avait un enfant malade. Elle se lève au milieu de la nuit pour lui donner à boire, et en regardant par sa fenêtre, elle aperçoit de la lumière à la petite fenêtre des deux pauvres vieillards. Elle les connaissait un peu, et ils se saluaient toujours quand ils se rencontraient.

Ces pauvres gens sont-ils donc malades ? se demanda-t-elle. Et, poussée par je ne sais quel instinct, elle passe ses vêtements, prend sa lanterne et monte jusque chez eux.

Elle pousse la porte... Quel douloureux spectacle !

Les deux infortunés, haletants, défaits, pouvant à peine se tenir, étaient plutôt affaissés qu'agenouillés devant l'image de la Mère du Sauveur.

Ils avouent leur position.

La charitable voisine court aussitôt leur chercher du bouillon, du pain et quelques autres petites provisions. Elle les embrasse, les console.

Le lendemain, elle va avertir le curé et le président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul. L'un et l'autre se rendent tout de suite chez ces malheureux, et, tout en leur reprochant affectueusement de ne pas être venus à eux plutôt, ils donnent un secours provisoire, suivi bientôt d'une assistance plus sérieuse.

Pour comble de bénédictions, quelques jours après, un petit héritage leur survint d'un parent éloigné ; et désormais à l'abri de la misère, ils racontent à qui veut les entendre l'assistance vraiment miraculeuse qu'ils ont reçue de la Mère de Dieu.

L'ABBE TAMBAREAU

L'abbé Tambareau, P. S. S. qui vient de mourir au Séminaire de cette ville, était arrivé de France au Canada en 1848, et depuis lors, n'a jamais revu son pays natal. Il fut un de ces ouvriers de la vigne du Seigneur, qui spécialement occupé aux travaux utiles, mais ignorés du monde, parce qu'ils n'ont pas d'éclat, concourent puissamment au succès de l'œuvre. Sa modestie lui rendait chères les fonctions qui lui étaient confiées. Homme de foi et de prière, ayant un esprit droit, un jugement sûr, un respect de la règle qui s'affirmait dans les moindres détails et lui faisait surmonter les plus grandes fatigues pour en accomplir toutes les prescriptions, l'abbé Tambareau laissera une mémoire religieusement conservée dans la congrégation à laquelle il appartenait et parmi ceux qui l'ont connu. Ces derniers étaient peu nombreux, car il consacrait tous ses soins à la direction de plusieurs des importantes communautés de cette ville et donnait à la prière une

grande partie du temps que lui laissaient ses occupations diverses. En le voyant pendant de longues heures prosterné devant le très saint Sacrement, la parole de l'Écriture sainte revenait à la pensée : « Voilà l'homme qui prie pour le *peuple et pour la cité.* » Aux communautés religieuses dont il était le zélé directeur, il a rendu de grands services qui ne seront point oubliés. Son esprit pondéré et sage, sa décision et sa fermeté lui donnaient une autorité qu'il a toujours employée pour le plus grand bien des âmes confiées à son intelligente sollicitude. Travail obscur, mais fécond et vraiment méritoire devant le Seigneur dont il aidait les servantes dévouées de ses conseils, en les inspirant de ses sentiments pieux.

L'abbé Tambareau avait des qualités administratives qu'il fut appelé pendant quelque temps à mettre en pratique comme économiste du séminaire de St-Sulpice. Il a aussi laissé quelques opuscules religieux, traités de piété et de vertu particulièrement écrits pour les communautés dont il s'occupait avec tant de zèle et d'activité. Car il était actif, non seulement d'esprit, mais de corps, ayant conservé de son pays d'origine, le Languedoc, cet entrain méridional qui le soutenait dans les épreuves causées par de grandes douleurs physiques.

Le séminaire de St-Sulpice perd en ce modeste serviteur un de ses membres les plus méritants et les plus utiles.

DERNIERES PAROLES D'UN CONDAMNÉ A MORT

David, un assassin qui vient d'être exécuté à St-Nazaire en France, s'est converti peu de temps après sa condamnation et n'a cessé de donner jusqu'à la fin des marques d'un repentir sincère. Avant l'exécution, ayant l'aumônier à ses côtés, il adressa à la foule accourue pour assister à son supplice le discours suivant qui a produit la plus profonde impression :

Messieurs

« L'heure de la justice a sonné pour moi, et croyez-moi, je ne m'en plains pas ; je l'accepte comme une expiation légitime des crimes que j'ai commis.

Mais, laissez-moi vous dire avant de mourir, à vous, qui au fond du cœur me maudissez peut-être, prenez garde, aux

mauvaises compagnies commé celle qui m'a perdu. Respectez la religion, qui seule peut éclairer et conduire l'homme dans le chemin de la vérité.

Dieu que j'ai connu et aimé si tard, me donne la grâce et la consolation de mourir en chrétien, et croyez-moi, je l'en remercie de tout mon cœur.

Il a pardonné au voleur et à l'assassin David qui est devant vous pour payer à la France, sa patrie, la dette qu'il lui doit. J'espère que ma tête et mon sang qui vont tomber et couler devant vous tout à l'heure, serviront d'exemple à toute la jeunesse de Saint-Nazaire. Puisse ce châtiment terrible servir aussi à sauver tous ces malheureux égarés qui, aujourd'hui, ne vivent encore que de vols. C'est ce que je demande à Dieu.

Au revoir, Messieurs ! au revoir, au ciel ! Et vive la France ! »

Aussitôt il se retourne et approche pieusement ses lèvres du crucifix ; l'aumônier l'embrasse en lui disant : au revoir David ! Au Ciel !

Oui, au Ciel ! répond-il, en embrassant trois fois le digne prêtre ; et sans le secours de personne, il s'avance vers la guillotine, donne l'accolade au bourreau et s'incline de lui-même vers la bascule autant que ses liens lui permettent de le faire. L'aide de l'exécuteur a charge de le placer sur la fatale planche, le couteau tombe avec un bruit sourd, la justice humaine est satisfaite.

— « C'est la 232^e exécution que j'opère, dit le bourreau ; je n'ai jamais vu mourir aussi courageusement. »

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

La ferme école d'Outremont

Le P. Belanger qui pendant vingt-neuf années s'est consacré à l'enseignement des sourds-muets dit dans un de ses rapports : « L'agriculture, voilà vraiment le travail qui convient au sourd-muet instruit. Seul dans son champ, sous le regard de Dieu qu'il a appris à connaître ; en face du spectacle magnifique de la nature qui n'est plus pour lui un livre fermé, mais où il reconnaît maintenant un reflet de la majesté divine ; entouré

d'harmonies mystérieuses qui n'ont pas besoin des secours de tous les sens pour parvenir à l'âme, il grandit à ses propres yeux, ce pauvre enfant jadis rebuté partout ; son cœur se dilate... Voilà la vie qui convient au sourd-muet. »

La libéralité de Madame Masson, propriétaire de la Seigneurie de Terrebonne, a permis de réaliser le vœu du P. Bélanger. Au mois de février 1882, Madame Masson donnait à l'institution une terre contenant 130 arpents située à quelques minutes de la ville de Terrebonne, le long de la ligne du chemin de fer de Québec. Le 8 mai 1882, on y installa une ferme-école avec un certain nombre d'élèves. La maison d'habitation est un rectangle ayant 112 pieds de façade, à deux étages, avec de vastes greniers : le premier étage solidement construit en belles pierres extraites de la propriété, et le second en bois. On accède au second étage au moyen de rampes en pentes douces très faciles pour les voitures et charriots : ingénieuse disposition qui facilite l'engrangement des fourrages.

C'est là qu'on commença l'enseignement agricole sous la conduite d'un frère compétent, et fort expert en ces matières, qui s'est fait architecte pour construire la maison actuelle, mécanicien pour réparer les machines agricoles, et à qui tout ce qui concerne l'agriculture est familier, le frère Charest.

On reçut là quinze élèves. Terrebonne, qui mérite son nom au point de vue de la fertilité du sol, est un pays où l'on peut faire l'élevage avec profit. C'est de ce côté que l'on dirigea l'exploitation. Une partie des terres fut mise en pâturages, une partie réservée pour la culture des céréales, une autre pour les plantes fourragères, pour la pomme de terre, etc.

A cette époque, le P. Bélanger sollicita du gouvernement l'établissement à Terrebonne d'une grande école expérimentale où l'institution des sourds-muets établirait sa principale maison. Il ne fut pas écouté. Comme d'un autre côté, on ne pouvait sur une propriété de 130 arpents, cultivés en céréales et en fourrages, utiliser avec profit qu'un petit nombre d'élèves, on dut songer à établir dans une situation plus favorable l'école d'agriculture des sourds-muets.

Non loin du Mile-End se trouvaient plusieurs propriétés à vendre appartenant à Lord McDougall, John Pratt et Strachan, contenant environ 210 arpents. L'Institution en fit l'acquisition.

Sur ces propriétés il y avait un cottage et des bâtiments de

service situés près du chemin Ste-Catherine, au pied de la montagne. On les a conservés tels qu'ils étaient et dans le cottage on a logé les pensionnaires et leur éducateurs. Naturellement l'espace fait défaut et l'aménagement d'une maison privée se prête mal aux exigences d'une école, mais les ressources n'autorisaient pas à faire davantage. Les salons, à gauche en entrant, ont été transformés en chapelle. La salle faisant face à la porte d'entrée sert de classe, à droite se trouve le réfectoire. Les dortoirs occupent le premier étage avec les appartements du directeur le P. Masse, chargé de l'enseignement des sourds-muets et des frères auxquels est confiée la direction des travaux agricoles. Vingt sourds-muets sont actuellement à la ferme-école où ils s'adonnent à la culture, tout en apprenant le langage des signes.

Les bâtiments de service sont, comme la maison d'habitation, beaucoup trop étroits.

Ils comprennent l'écurie, la vacherie et la porcherie, occupées actuellement par six chevaux, huit vaches de race croisée dont le lait est consommé dans l'établissement et enfin de 15 à 20 porcs.

Voilà le cheptel vivant de la ferme-école. Il est modeste, mais il faut attendre que les ressources permettent de construire les bâtiments de service pour loger convenablement des animaux de race perfectionnée. D'ailleurs l'exploitation de la ferme ne se prête pas à l'élevage. On s'est appliqué à profiter de la position rapprochée de Montréal pour faire à Outremont de la culture maraîchère, dont les produits trouvent en cette ville un débouché assuré, et qui a l'avantage de ne pas limiter le nombre des bras utilement employés.

Les terres sont consacrées presque entièrement à la culture de la pomme de terre et des légumes, notamment de la rhubarbe. On a conservé et planté des vergers qui donnent d'excellents fruits d'une vente facile. Les céréales, blé, avoine, orge, y sont cultivées à titre d'enseignement sur quelques sillons seulement, de manière à donner aux élèves les notions nécessaires.

La culture maraîchère, on le sait, exige de nombreuses façons et il n'y en a pas qui puisse mieux apprendre aux élèves les diverses manières de traiter le sol, les sarclages, l'emploi des engrais, le drainage, toutes choses qui sont d'une importance extrême pour assurer le succès des récoltes, et s'il est permis de le dire aussi, toutes choses extrêmement négligées dans notre pays, par la généralité des cultivateurs.

La fumure des terres, le nettoyage du sol, l'égouttement des champs au moyen de rigoles bien entretenues sont les conditions

indispensables, élémentaires d'une bonne culture. Combien peu en tiennent compte ! Aussi, sous ce rapport, la ferme-école d'Outremont est-elle appelée à rendre de vrais services, en préparant d'excellents aides, imbus de bons principes, pour les exploitations canadiennes.

TAXES ET INSTITUTIONS DE BIENFAISANCE

Nous sommes à la fois surpris et attristés de trouver à diverses reprises dans certains journaux de cette ville des attaques contre nos institutions de bienfaisance. On se plaint qu'elles ne peuvent recevoir tous les malades, et secourir toutes les infortunes, et on en prend texte pour leur reprocher les quelques indemnités que la ville leur accorde sous forme d'exemption de taxes. Rien n'est plus injuste, il nous semble ; rien n'est plus illogique.

Quand les hospices, et les maisons de secours refusent des malades ou des orphelins, c'est que, malheureusement, les places manquent, et les lits font défaut.

Jamais les sœurs n'ont mis de borne à leur dévouement ; leur charité ne connaît pas de limites, mais cette charité ne peut élargir les salles de leurs maisons, ni doubler les lits.

On oublie trop souvent le nombre des demandes d'admissions ; et lorsqu'on s'étonne de ne pas voir accueillir les malheureux auxquels on s'intéresse, on ne songe pas que dix, vingt autres sollicitent la même faveur, plus intéressants, plus dignes de pitié peut-être. Il y a là une douloureuse concurrence qui prouve combien la misère est grande.

Et voyez l'inconséquence de ces mêmes critiques. Ils ne se font pas faute de trouver extraordinaire le nombre de nos institutions charitables, leurs constructions trop vastes, trop importantes, prenant, selon eux, trop de terrain au cœur de la cité, et en même temps, i's s'inignent de les voir refuser, — faute d'espace, — les pauvres et les malheureux, hélas, trop nombreux. Il est difficile de concilier ces deux reproches.

A ceux qui, sans les connaître, nous voulons le croire, parlent ainsi de nos établissements et de leurs pieuses servantes, nous nous contenterons de dire : entrez dans ces hôpitaux, dans ces maisons de secours, quelles qu'elles soient ; visitez les salles des

malades, les dortoirs des infirmes, les réfectoires des orphelins, et s'il y a une pièce où l'espace est limité, où l'air est plus parcimonieusement accordé, où il y ait en un mot quelque incommodité, demandez qui l'occupe, et vous saurez que ce sont les sœurs toujours prêtes à se sacrifier pour donner la bonne part à leurs chers malades, ou à leurs pauvres enfants.

Voilà la vérité. Il est bon de la dire hautement. Quant à l'exemption des taxes, rien n'est plus juste, puisque ces bâtiments sont affectés à un service public, au soulagement des déshérités de la fortune, de tous ceux qui ne peuvent se suffire à eux-mêmes, et envers lesquels la société a un devoir, une obligation morale à remplir. Si vous taxez ces maisons, ce ne sont pas les sœurs ayant fait vœu de pauvreté que vous frapperez, ce sont les pauvres eux-mêmes, puisque vous diminuerez ainsi les subventions employées à soulager les malheureux.

L'INDEX AU FOYER DOMESTIQUE

Nous lisons dans les *Annales Religieuses du diocèse d'Orléans* :

La lecture habituelle des œuvres malsaines, par les images qu'elle imprime dans l'esprit, incline la volonté, lorsqu'elle est faible, à la reproduction des actes dépeints. On a parfois remarqué, dans l'instruction des affaires criminelles, une conformité frappante entre la façon dont s'est accompli tel crime et la mise en scène décrite par tel auteur célèbre. Les criminels ont avoué souvent que c'était la lecture des romans qui les avait amenés sur les bancs de la Cour d'assises.

Le danger résultant de la licence laissée à la presse est si grand pour la morale publique, que l'on voit, en ce moment, des ligues se former à Paris et dans plusieurs villes de province, pour réclamer auprès des pouvoirs publics, la protection de l'enfance et de la jeunesse contre le fléau envahissant. Obtiendront-elles quelque résultat ? La morale est le dernier des soucis de ceux qui affectent de ne pas croire en Dieu. Nos gouvernants pourraient, s'ils daignent s'en émouvoir, prendre des mesures de police efficaces ; ils pourraient aussi inviter les magistrats à poursuivre les vrais coupables. Mais ce serait illusion de croire à leurs promesses, et

nous sommes réduits, sous ce rapport comme sous bien d'autres à envier ce qui a lieu dans la protestante Angleterre.

Une ligne qu'il faudrait voir partout, et celle-là serait plus puissante que toutes les associations humanitaires, c'est celle des parents chrétiens. Combien il en est malheureusement qui se font les complices de la perte de leurs enfants ! Et cette complicité est pire, dans ses effets, que le mal lui-même.

Vous gémissiez, pères et mères de famille, sur les productions dangereuses de la littérature actuelle, sur les gravures obscènes qui s'étalent au grand jour dans la rue et que les yeux de vos enfants ne peuvent pas ne point rencontrer. Vous êtes impuissants à les préserver, dites-vous. Mais, sachez-le, là n'est pas le danger le plus grave. *Il est chez vous, dans votre propre demeure, si vous avez l'imprudence d'y laisser pénétrer de mauvais livres ou de mauvais journaux !*

Les blessures reçues sous l'œil tolérant d'un père ou d'une mère sont les plus irrémédiables, parce qu'elles faussent la conscience. Le poison est presque toujours fatal, lorsque le jeune homme ou la jeune fille en trouvent la coupe préparée au sein de la famille.

Archevêché de Montréal, 8 avril 1892.

M. l'abbé Damien Tambareau, P. S. S., décédé hier à Notre-Dame, appartenait à la société d'une messe.

ALFRED ARCHAMBAULT, chan.,
Vice-Chancelier.

CHRONIQUE

Le R. P. Tesnières, supérieur général des Pères du Saint-Sacrement et le R. P. Durand, de la même Congrégation, sont à Montréal depuis mardi dernier.

* * Mardi dernier ont été célébrées les obsèques de M. l'abbé Tambareau, P. S. S., à Notre-Dame, au milieu d'une nombreuse assistance composée du clergé de la ville, des prêtres et des élèves du Séminaire, de délégations des communautés religieuses : sœurs Grises, sœurs de la Providence, de la Congrégation, etc, et d'une foule considérable de fidèles.

L'absoute a été donnée par Monseigneur l'archevêque de Montréal.

* * Le 27 avril prochain doit avoir lieu au Windsor un concert donné par les jeunes aveugles de Nazareth, au profit de cette institut on. Nos lecteurs connaissent cette œuvre si utile créée par l'abbé Rousselot et savent quels services elle rend aux malheureux privés de la vue. La *Semaine Religieuse* a eu souvent l'occasion de parler de l'Asile Nazareth. Le concert dont il s'agit est une des ressources qui permettent de faire face aux dépenses considérables de cette maison.

* * * Dimanche dernier, les citoyens de Chicoutimi ont fait leurs derniers adieux à Mgr Bégin, devenu coadjuteur de S. E. le cardinal archevêque de Québec, avec future succession. Mgr Bégin leur a fait une bien touchante réponse, dont nous citons quelques passages :

« Vous me dites que je parais attaché à Chicoutimi, à ce diocèse encore nouveau. Cette affirmation est parfaitement exacte ; je me suis fait ici une seconde patrie, aussi chère, plus chère même que la première : mon cœur est, je pourrais dire, livré à cette pittoresque contrée, à ses montagnes abruptes, à ses grands lacs à son superbe fleuve, à sa nature sauvage et grandiose : il est rivé surtout à cette population laborieuse, intelligente, profondément religieuse et qui sait conserver chez elle les mœurs patriarcales des ancêtres...

Croyez que je vous suivrai toujours de la pensée et du regard, m'associant à vos joies et à vos peines, à vos espérances, et à vos revers : mon cœur sera avec vous, et tous les jours mes prières s'élèveront vers le Ciel pour faire descendre sur vous, sur vos familles, sur vos entreprises les plus abondantes bénédictions...

Je reviendrai vous voir, vous tous qui m'avez montré tant de sympathie et qui m'avez donné mille preuves de votre cordiale et sincère affection. Vos noms sont à jamais inscrits dans mon cœur, je les emporterai dans ma nouvelle demeure et jusque dans la tombe.

Merci mille fois. Adieu. »

* * * Relevé dans l'éloquent éloge de Christophe Colomb, prononcé le 29 mars dernier à Québec, par M. le juge Routhier, le remarquable passage suivant à propos de l'illustre découvreur de l'Amérique :

« Il me semble le voir, le grand homme, debout sur le tillac de son navire, la *Sancta Maria*, contemplant le ciel au milieu des nuits étoilées des tropiques, et demandant leurs secrets aux lointains soleils qui illuminent les profondeurs. Les grandes brises du levant creusent profondément l'Océan, et il admire ces superbes soulèvements des flots que le roi prophète appelle *mirabiles elationes maris* ; mais il y a quelque chose qu'il admire davantage : c'est le grand livre du firmament ouvert sur sa tête, dans lequel les astronomes de Gènes lui ont appris à lire dès l'âge de douze ans, et qui déroule alors des pages nouvelles à ses regards ébahis !

Il me semble l'entendre interrogeant la grande nature équatoriale qui l'entoure, avec l'anxiété du génie aux prises avec l'inconnu. « O mer, dont les horizons sans limites s'ouvrent devant mon navire, dis-moi, quel est ton nom ? Vents impétueux qui

soufflez dans mes voiles, où donc m'emportez-vous ? Vous ne me répondez rien. L'inconnu m'environne ; je nage dans l'ombre et le mystère ; mais je ne crains rien, parce que je crois.»

« Gouffres mugissants, ouragans et tempêtes, écueils et bancs de sable, laissez passer le collaborateur de Dieu ! Vous ne me dites pas votre nom, mais je vous dirai le mien, mon pays m'appelle *Christoforo*, — ce qui signifie porteur du Christ — et je m'en vais porter la nouvelle de sa venue aux nations malheureuses qui l'ignorent encore : laissez passer votre Seigneur et Maître, et le messager de la bonne nouvelle. »

* * L'église la plus élevée des Etats-Unis de l'Amérique se trouve à Robinson-Hill, dans le diocèse de Denver, comté de Summit, dans l'Etat de Colorado. Cette église, bâtie à une hauteur de 3300 mètres, est dédiée à Notre-Dame des Neiges. Une communauté de Bénédictins, venus de l'abbaye de Breckenridge s'est établie au même endroit.

* * On annonce que le Saint-Père a donné \$2000 pour l'érection d'un mausolée du Dante à Ravenna et a joint à son don un portrait du poète. Léon XIII témoigne beaucoup d'intérêt pour l'érection de ce mausolée, et fait inviter les cercles catholiques à y contribuer de leurs offrandes.

* * Il y a quelques semaines, Sir Bernard Samnelson, membre des Communes en Angleterre, était admis à l'audience de Léon XIII. Après avoir présenté ses hommages au pape il lui adressa les paroles suivantes : « Saint-Père, permettez qu'un protestant, membre du parlement anglais, unisse sa reconnaissance à celle du monde entier pour votre sublime Encyclique sur la question ouvrière. »

* * Les catholiques de l'île de Madère ont tenu, le jour anniversaire de la naissance du Pape Léon XIII, une assemblée solennelle, présidée par Mgr l'évêque de Funchal.

Le chanoine Fazenda a prononcé à cette occasion un grand discours sur le principe de l'autorité. C'est pour la première fois qu'on voit une réunion catholique dans cette colonie portugaise.

* * A l'institution des sourdes-muettes, rue St-Denis, doit avoir lieu mercredi prochain une soirée musicale et de déclamation très intéressante, donnée au profit de cette œuvre excellente, par des amateurs et des artistes de notre ville.

AUX PRIERES

M. Damien Henri Tambarau, P. S. S.

Sophie Marg. Labelle, épouse de Eusèbe Senécal, Montréal

John Ostell, Montréal

Hermine Laurier, Montréal.

Dr Théodule Pomminville, St Vincent de Paul, Ile Jésus.

Delle Marie Louise Laporte, St-Léonard de Port Maurice,

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre *Sirop de Térébenthine* nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avons depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT.

Manchonier de la maison Chs. Desjardins & Cie, 1537, rue Ste-Catherine.

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement.

Votre dévoué et obligé.

F. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Couvent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et

je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FÉLIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur menuisier, 179½ rue St-Antoine.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux Sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacaliste, et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

Montréal, 31 Janvier 1891.

Ayant fait usage, dans ma famille, du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, je puis le recommander fortement à ceux qui souffrent d'une toux opiniâtre consécutive à la grippe. La guérison est sûre et rapide.

L. A. LESAGE.

Du département Les canaux et demeurant au No 1517 rue Ontario.

EN VENTE PARTOUT.

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE

du Dr NEY



Tout le soulagement
et la guérison de
l'Asthme, de la
Bronchite, du
Catarrhe, du
Croup, etc.

Après une expérience de nombre d'années chez
une foule de personnes, le SPÉCIFIQUE DU
Dr NEY s'est offert au public en toute confiance.
Les merites de cette excellente préparation sont
attestés par de nombreux témoignages. Pour
d'espace, nous ne donnons que quelques extraits
de deux de ces attestations.
La Rev. Sœur A. Boire, de l'Hôpital Général
de St-Boniface, Manitoba, dit :
"..... Quant à l'effet de votre Spécifique An-
ti-asthmatique, je crois que il eut ce que il pro-
fuit. S'il me guérit pas toujours, il soulage in-
failliblement".
St-Boniface, 8 juin 1897. Sœur A. Boire.

Le Dr G. Desrosiers écrit, 15 nov. 1890 :
"J'ai fait usage du SPÉCIFIQUE ANTI-
ASTHMATIQUE DU Dr NEY dans plu-
sieurs cas d'asthme avec très bon succès. J'ai
eu un cas particulièrement grave dans la per-
sone d'un vieillard de 72 ans, asthmatique in-
cure depuis 12 à 13 ans. Cet homme était tel-
lement mal, qu'il craignait la suffocation. Je
lui fis absorber la fumée du SPÉCIFIQUE AN-
TI-ASTHMATIQUE DU Dr NEY, et aussitôt
la respiration reprit son cours régulier. Il gué-
rit de cela plusieurs semaines, et, d'après ce que
j'en sais, sa santé a été excellente depuis cette
époque. Je n'ai donc qu'à me louer de l'usage
de cette excellente préparation.

St-Félix de Valois, G. DESROSIERES, M. D.
Vendu par tous les pharmaciens en boîtes de
50 cts et de \$1.00.
Francs par la maille sur réception au prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Pharmacien
COLLETTIER, P. Q.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin
à presser le beurre, valant \$10 50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,
ARCHITECTES
17 Cote de la Place d'Armes
Boite 1414 Bureau de Poste
M. PERRAULT **A. MESNARD**

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870
DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA
Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**
120, RUE ANNE, - MONTREAL



CASTLE & FILS

VITREAUX D'EGLISE...
GRISAILLE ET MOSAIC
PERSONNAGES ET TAB-
LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHERRAU
EGLISE, STE. THÉRESE P. Q.
" BUCKINGHAM P. Q.
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
ET PLUSIEURS AUTRES

40, RUE BLEURY, MONTREAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'edifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 ; MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FONEBRES
16 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
CLOS } TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAD **PLOMBIER, FERBLANTIER,**
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO **MARCHAND DE FER**
En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.